
Question écrite relative à la Nuit des Musées

Auteur : Christoph Allenspach (Fribourg)

Réponse du Comité d'agglomération

1 Est-ce que l'Agglomération de Fribourg est au courant des modalités de l'organisation ?

La Nuit des Musées a le soutien de Fribourg Tourisme et Région. Le Comité d'organisation de l'Association La Nuit des Musées a pour objectif principal le financement et la réalisation de la manifestation. Le Comité d'organisation est composé de représentants des musées de Fribourg et de sa région (Archives de l'Etat, Bible + Orient, BCU, Chemin de fer du Kaeserberg, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle, Fri-Art, Musée Gutenberg, Jardin Botanique, Musée d'Art et d'Histoire, Musée de la Bière Cardinal, Musée de la machine à coudre, Musée d'Histoire Naturelle, Musée suisse de la Marionnette, Sensler Museum, Service archéologique, Service des biens culturels.).

La communication et la recherche de fonds sont confiées à Actalis.

Statuts de l'association

- L'Assemblée constitutive de l'Association «La Nuit des Musées» s'est établie le 1^{er} **septembre 2008** à Givisiez. Le but de l'association est de concevoir, créer, réaliser et gérer la communication des Nuits des Musées selon le mandat qui leur a été donné par l'association des Musées et institutions culturelles de Fribourg.
- Depuis le 6 novembre 2009, les membres du Comité sont Mme Véronique Monney (Nierlet-les-Bois) et Mlle Ania Bloch (Lausanne) ainsi que MM. Bruno Maillard (Givisiez) et Alexandre Lauber (Avenches).
- *«Dans ce cadre, (les membres de l'association) développent de manière indépendante, des concepts, du graphisme, du design, des relations avec les médias, des manifestations ou toute autre activité utile à la meilleure réalisation de ce mandat. Ils prennent également en charge la recherche de fonds et de sponsoring garantissant au mieux les budgets qui y sont alloués. Les gestions administrative et financière y relatives sont également de leur ressort.»*

Ressources de l'Association et répartition

- «Les ressources de l'Association sont constituées par les sponsorings, les dons, les subventions, les bénéfices de fêtes, spectacles et manifestations.» Art. 5.
- «Des ressources de l'Association peuvent être utilisées pour des actions diverses dans la mesure où ces actions concourent aux buts de l'Association». Art. 6.

2 L'Agglomération de Fribourg est-elle en possession des décomptes de la Nuit des Musées ?

Toute demande de subvention adressée au Comité d'agglomération comporte :

- une demande formelle,
- un projet détaillé de la manifestation / de l'événement culturel,
- un budget détaillé de la manifestation / de l'événement culturel,
- les comptes de l'exercice précédent révisés.

La demande de La Nuit des Musées a été déposée en bonne et due forme. Les comptes 2012 de l'Association La Nuit des Musées ont été révisés par la Société Fiduciaire REGIS SA en date du 14 septembre 2012 – pour l'exercice arrêté au 31 août 2012. La comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

3 Quels sont les coûts de l'organisation ?

2012 : Le budget de la manifestation 2012 s'élevait à CHF 150'000. Les comptes du 14.09.2012 montrent que **les charges se sont élevées à CHF 144'808**, pour des **recettes à hauteur de CHF 119'779**. Le chiffre d'affaires «sponsoring» est de CHF 47'413. Les **pertes**, après bouclement, s'élèvent à **CHF 25'000**.

La répartition des subventions 2012 est la suivante :

- Etat : CHF 7'000 (Garantie de déficit)
- Loterie Romande : CHF 12'000
- Agglomération de Fribourg : *soutien financier de CHF 8'000* (CHF 10'000 en 2010 et en 2011)

2013 : En ce qui concerne la **manifestation 2013**, le budget 2013 présente les charges escomptés (**CHF 135'000**) et les **produits** (CHF 135'000, dont **CHF 50'000 sponsoring** et CHF 48'000 billetterie). *Les postes communication et supports se montent à CHF 90'000 et le budget de coordination s'élève à CHF 35'000.*

Les **subventions sollicitées en 2013** sont les suivantes :

- Etat : CHF 7'000 (sous forme de Garantie de déficit)
- Loterie Romande : CHF 15'000 (espérés)
- Agglomération : CHF 10'000 (demandés)

En 2013, le Comité d'agglomération a décidé, suite au préavis de la Commission culturelle d'octroyer une subvention annuelle (extraordinaire jusqu'en 2012) de CHF 8'000.

4 Est-ce que le bénéfice reste dans la caisse de l'agence ?

Depuis que l'Agglomération de Fribourg a repris les tâches de promotion culturelle régionale, La Nuit des Musées présente des comptes déficitaires (2010 : perte de CHF 22'800 / 2011 : perte de CHF 30'400 / 2012 : perte de CHF 25'000)

Selon M. Bruno Maillard, président de la Nuit des Musées, un montant est réservé aux musées pour les frais que cette manifestation engendre, soit CHF 15'000 en 2012. Ainsi, chaque institution, en fonction des dépenses supplémentaires occasionnées par cette manifestation, peut demander une participation à l'Association La Nuit des Musées (environ CHF 2'000 redistribués).

5 L'agence concernée a été mandatée par quelle instance ?

- **L'Association La «Nuit des Musées Fribourg»** a été fondée en septembre 2008. Parmi les membres fondateurs figurent Mme Véronique Monney et M. Bruno Maillard, coresponsables de l'Agence Actalis.
- Sous l'impulsion de Fribourg Tourisme et des institutions culturelles (16), La Nuit des Musées (concept qui a vu le jour à Berlin en 1997) a été lancée à Fribourg le 16 mai 2009.
- En 2005 déjà, l'opportunité d'organiser une telle manifestation avait été abordée dans le cadre d'une proposition de M. François Eugster (Conseiller général PDC) et de 31 cosignataires demandant d'étudier la possibilité d'organiser une nuit des musées à Fribourg. Un groupe de travail regroupant les représentants de tous les musées de Fribourg a décidé de créer une brochure commune. Il s'est également donné comme objectif de mettre sur pied un événement commun (Conseil communal de la Ville de Fribourg, Rapport de gestion de l'exercice 2005).
- M. Nicolas Zapf, à l'époque Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR), coordonne le groupe de travail qui réunit l'ensemble des directions des musées fribourgeois. Devant l'envergure du projet et le manque de disponibilité de chacun, le choix d'un prestataire extérieur s'impose pour la réalisation du projet d'implantation de la Nuit des Musées de Fribourg. Les organisateurs de la version lausannoise de la manifestation sont alors consultés afin d'évaluer les solutions mises en places en terrain vaudois. Une agence de communication lausannoise avait alors été mandatée pour l'organisation de la manifestation à Lausanne. Le groupe de travail fribourgeois, devant l'ampleur du budget mis en œuvre et les risques inhérents au projet, décide alors de choisir une structure locale pour l'organisation de cette manifestation dont l'impact auprès de la population n'est pas encore évalué. Le choix se porte sur l'agence Actalis pour le lancement de la Nuit des Musées à Fribourg.
- Les mandataires de la Nuit des Musées – à savoir : Mme Véronique Monney et M. Bruno Maillard – ont constitué **l'Association La Nuit des Musées Fribourg** afin de reprendre ce concept et le proposer aux institutions culturelles fribourgeoises. En tant que membres du Comité de cette association, les deux fondateurs de l'Agence Actalis déposent leurs demandes auprès des principales instances d'allocation de subventions.
- En 2010 la demande de soutien pour la Nuit des Musées est adressée à l'Agglomération de Fribourg par le biais de Fribourg Tourisme et Région (FTR). Les comptes sont tenus conjointement par FTR et l'Association La Nuit des Musées. En 2011 et 2012, l'Agglomération de Fribourg a reçu une demande de subvention provenant directement de l'Association La Nuit de Musées Fribourg dont le Président est M. Bruno Maillard d'Actalis.
- Les membres de l'Agence Actalis ont créé l'Association La Nuit Des Musées Fribourg afin d'adapter le concept en terrain fribourgeois. Le mandat pour organiser cet événement qui réunit entre 4'000 (2009) à 5'300 (2012) personnes en une nuit leur a été proposé initialement par le groupe de travail réunissant les musées de Fribourg et Fribourg Tourisme et Région (FTR).

Le Comité et la Commission culturelle reconnaissent le programme digne d'intérêt et confirment le besoin de cette offre artistique ainsi que l'importance de la manifestation au niveau régional.

Cette question est ainsi liquidée.

Fribourg, le 28 mars 2013